

**ARRÊTÉ du 28 septembre 2022 relatif à la recevabilité des candidatures
dans le cadre de l'organisation des élections par vote électronique
des 18 et 19 octobre 2022 à l'Université Toulouse 1 Capitole**

**ELECTION DES REPRESENTANTS DES USAGERS
AUX CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE
Conseil d'Administration, Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, Commission de la
Recherche**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 à L712-6, L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40,
Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la Fonction Publique de l'Etat ;
Vu le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu la décision cadre en date du 8 juin 2022 du Président de l'Université relative aux élections par voie électronique à l'Université Toulouse 1 Capitole ;
Vu l'arrêté du 29 août 2022 portant organisation des opérations électorales par vote électronique des 18 et 19 octobre 2022 à l'Université Toulouse 1 Capitole ;

ARRÊTE

Article unique

Les opérations électorales visant à renouveler les représentants des usagers au sein des conseils centraux de l'Université Toulouse 1 Capitole auront lieu du mardi 18 octobre 2022 à 9 heures au mercredi 19 octobre 2022 à 17 heures.

Les candidatures figurant dans le tableau suivant sont déclarées recevables :

Conseil	Collège	Nom de liste	Noms des candidats
Conseil d'Administration	Usagers	Changeons la fac : Ecologie et Solidarité !	RIABI SERINE ANANI ISMAEL ZEGHBAB-FRANCON NOA MOU LERAN PUZENAT NINA
		UNI : Réussite et Excellence pour l'Université	CAILHOL NATACHA LAFOUX MATHIEU HUET DE FROBERVILLE ALBANE LOGEAI THOMAS MARTY MARIE MENARD MAXIME FEUILLERAT CLARENCE CZERNIK GAUTIER
		PARLONS CAMPUS AVEC LA CORPO ARSENAL, UNION POUR LA TERRE ET TES ASSOCIATIONS ETUDIANTES	PHILIPOT ARTHUR FAUGERE MORGANE PEDRAZA LOUKA RUFFENACH CLELIA ROCES ANTOINE
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire	Usagers	Changeons la fac : Ecologie et Solidarité !	PERIN ALEXANDRE GONZALEZ ASTRID ROQUES GUILHEM STERN JOSEPHINE YOUSOUF-HUARD ISMAEL SAYADIBORAZJANI MANDANA EL ARCH ERWAN EL JARRARI WISSAL XAVIER MAHE BERTHOUMIEUX CHARLOTTE HAMILTON PEREZ JULIAN ZOUHRI SARAH BENCHEKROUN ELIAS CEDECIA JADE MOAN HUGO MORIO BLANDINE
		PARLONS CAMPUS AVEC LA CORPO ARSENAL, UNION POUR LA TERRE ET TES ASSOCIATIONS ETUDIANTES	DJIBO HAIRATY LOUIS DORIAN RUFFENACH CLELIA DELGADO ALEX DAHAN INES VIGNASSE THOMAS MIGAYROU LOU ROLLAND THEO

<p>Commission de la Recherche</p>	<p>Usagers Doctorants</p>	<p>UNI : Réussite et Excellence pour l'Université</p> <p>Union et qualité de la recherche doctorale</p>	<p>TRAN JENNIFER MOREAU YANIS TEYSSIER MAELLE DURBAIN NICOLAS NEVES SIMOES COIMBRA CARLA CASENAVE LUC BRESSON MARGAUX RECOUVREUR PIERRE PAON GEORGIA POUGET PAUL</p> <p>CZERNIK GAUTIER MOREREAU EMMA GEA SOLAL YETTOU ALYA LEFEBVRE—PUREN VALMONT DULON CAMILLE DELMAS CLEMENT MARTY MARIE OLIVIER ALEXANDRE URJUKASHVILI ANNA LERBEIL-MORENO MARTIN NUNES DE SOUSA MAELYS BASCOU MAXIME FEULLERAT CLARENCE LOGEAS THOMAS HUET DE FROBERVILLE ALBANE BELCHI GUILLAUME CAILHOL NATACHA MENARD MAXIME BERTIN PHILIPPINE HOMERIN-LIONS HIPPOLYTE FONQUERNE ELSA LAFFONT PIERRE VALADE LIZA CAMUS LEO MISSIO MATHILDE PERRET RAPHAEL KOUBA DJENNA BULTHE ANTOINE HANDAYE ALIX SKALECKI LEO TUMASYAN ANAIT</p> <p>GUILBAUD FORN MAXIMILIEN LACRAMPE-MOINE CHARLINE SEEBOLD NICOLAS GLINEL MARIE</p>
--	-------------------------------	---	---

Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 28 septembre 2022

Le Président de l'université,

